

La géographie de l'emploi industriel en Ile-de-France

Si, aujourd'hui, 1 Francilien sur 7 travaille dans l'industrie, ils étaient 1 sur 4 au début des années 80. La désindustrialisation, ajoutée à l'extension du secteur des services, fait de la région une des moins industrialisées de France. Elle s'est accompagnée d'une recomposition, mais aussi d'une relocalisation des activités sur le territoire régional, façonnant un nouveau paysage économique. Cette désindustrialisation est néanmoins moins importante que celle observée dans plusieurs autres régions-métropoles de l'Europe. Seules trois régions, celles de Bruxelles, Rome et Francfort, connaissent une diminution du poids de l'industrie plus faible qu'en Ile-de-France.

par Nicole Cadenel
Responsable de la Division entreprises
et Christian Calzada
Responsable de la Division économie, entreprises, emploi
Direction régionale de l'INSEE Ile-de-France

Avec aujourd'hui plus de 650 000 personnes, soit 16 % des emplois industriels français en 1998, l'Ile-de-France est la première région industrielle de France loin devant la seconde, Rhône-Alpes, qui concentre 200 000 emplois industriels de moins que l'Ile-de-France.

Néanmoins, la région présente le paradoxe d'être une des moins industrialisée des régions dans la mesure où les activités tertiaires représentent plus de 80 % des emplois salariés.

L'industrie francilienne se caractérise par la forte diversité de son tissu industriel : quasiment toutes les activités sont présentes et significativement présentes. Mais elle se caractérise aussi par une sur-représentation des industries de consommation : 31 % des salariés en Ile-de-France travaillent dans ce secteur contre 18 % en France métropolitaine. Les industries de biens d'équipement sont également bien implantées dans la région.

Les trois activités industrielles majeures de la région sont l'imprimerie-pressédition (13 % des effectifs régionaux et 39 % des effectifs nationaux du secteur), l'automobile (9 % de l'industrie régionale et 21 % des effectifs nationaux du secteur) et la fabrication des biens électriques et électroniques (9 % de l'industrie régionale et 27 % des emplois nationaux du secteur). Mais l'Ile-de-France, c'est aussi 33 % de l'industrie pharmaceutique de la France et 25 % de la construction navale et aéronautique française.

En terme de valeur ajoutée, la construction électrique et électronique est le secteur qui se place au premier rang régional (22 %), suivi du secteur de l'édition-imprimerie avec 13 % de la valeur ajoutée régionale.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation, qu'ils soient historiques ou traditionnels, mais deux facteurs essentiels doivent être soulignés. Le premier est l'existence d'un très vaste marché de consommateurs, l'un des tous premiers d'Europe. Le second tient à l'impact sur le tissu économique de la région des activités liées directement ou indirectement au complexe militaro-industriel, c'est-à-dire aux activités de recherche et de production liées à la Défense nationale. Grand nombre des entreprises implantées dans notre région, en particulier dans le secteur des biens d'équipement en sont directement issues. Ce sont elles qui, historiquement, ont façonné le paysage industriel de la région (Matra, Thomson, SNECMA, Schlumberger, Alcatel, Dassault).

Une région « autonome, rayonnante et attractive »

Les entreprises franciliennes sont très « autonomes » en ce sens que 93 % des effectifs industriels franciliens sont employés dans des entreprises dont le

siège social est dans la région. Cette autonomie se maintient au cours de la période

récente, de 1988 à 1994. Les petits établissements le sont moins que les grands : 85 % des effectifs des établissements de 10 à 50 salariés ont leur siège dans la région, 100 % pour les établissements de plus de 1 000 salariés. A l'inverse, seulement 16 % des établissements franciliens ont leur siège implanté en province, le plus souvent dans la région Rhône-Alpes (500 sièges d'établissements franciliens d'entreprises industrielles) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (320 sièges).

Il existe une forte concentration des sièges sociaux à Paris et dans les Hauts-de-Seine

L'Ile-de-France est aussi la région la plus « rayonnante » puisque 61 % des effectifs d'entreprises industrielles dont le siège social est en Ile-de-France travaillent dans une autre région.

L'Ile-de-France est une région attractive pour les investisseurs étrangers : c'est la première région d'accueil, avec 10 700 établissements de groupes étrangers. En 1993, 25 % des établissements industriels français à participation étrangère étaient installés en Ile-de-France, employant 175 000 salariés (soit 22 % des effectifs des établissements français à participation étrangère). Ces entreprises sont présentes principalement par l'intermédiaire de sièges sociaux ou de locaux commerciaux et dans les secteurs à haute valeur ajoutée, comme la parachimie-pharmacie, le matériel électronique et électrique ou l'informatique. Mais l'Ile-de-France n'est pas la seule région européenne attractive. La concurrence est forte : entre 1984 et 1989, la région capitale n'a attiré que 14 sièges sociaux américains et japonais sur 136 qui se sont installés en Europe.

La concentration des sièges sociaux

La concentration francilienne des sièges sociaux varie selon le secteur d'activité de l'entreprise. Elle est la plus forte dans l'automobile : 80 % des sala-

riés sont rattachés à un siège social situé en Ile-de-France. Elle est très importante aussi (autour de 75 %) dans la pharmacie, parfumerie et entretien, la construction navale, aéronautique et ferroviaire ainsi que dans les industries des équipements électriques et électroniques.

On recense 250 000 salariés dans les sièges franciliens d'entreprises industrielles ; pour autant, ceux-ci n'ont pas tous une activité industrielle. On estime à près d'un dixième le nombre de salariés de sièges sociaux d'entreprises industrielles qui exercent des activités autres qu'industrielles. Outre des tâches de production, elles couvrent souvent aussi la gestion des ressources humaines, la conception, la commercialisation, les services après-vente, etc.. La spécialisation vers les fonctions tertiaires peut expliquer la forte proportion de cadres (hors employés) au sein de l'industrie francilienne : 54 % des salariés industriels contre 30 % en moyenne en France métropolitaine.

Près des deux tiers des sièges sociaux franciliens d'entreprises industrielles sont situés dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine. Cette concentration est particulièrement forte dans le secteur des biens de consommation (80 % des sièges dans ces deux départements). Les Yvelines et la Seine-Saint-Denis apparaissent alors comme des sites importants d'implantation des

industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

En fait, les sièges sociaux se répartissent en Ile-de-France selon le schéma suivant :

- Paris se caractérise par une présence plus importante qu'ailleurs de sièges sociaux appartenant à l'industrie des biens de consommation (l'habillement et le cuir, l'édition, l'imprimerie et la reproduction sont notamment des activités très parisiennes ; respectivement 86 % et 67 % de leurs sièges sont à Paris) ;

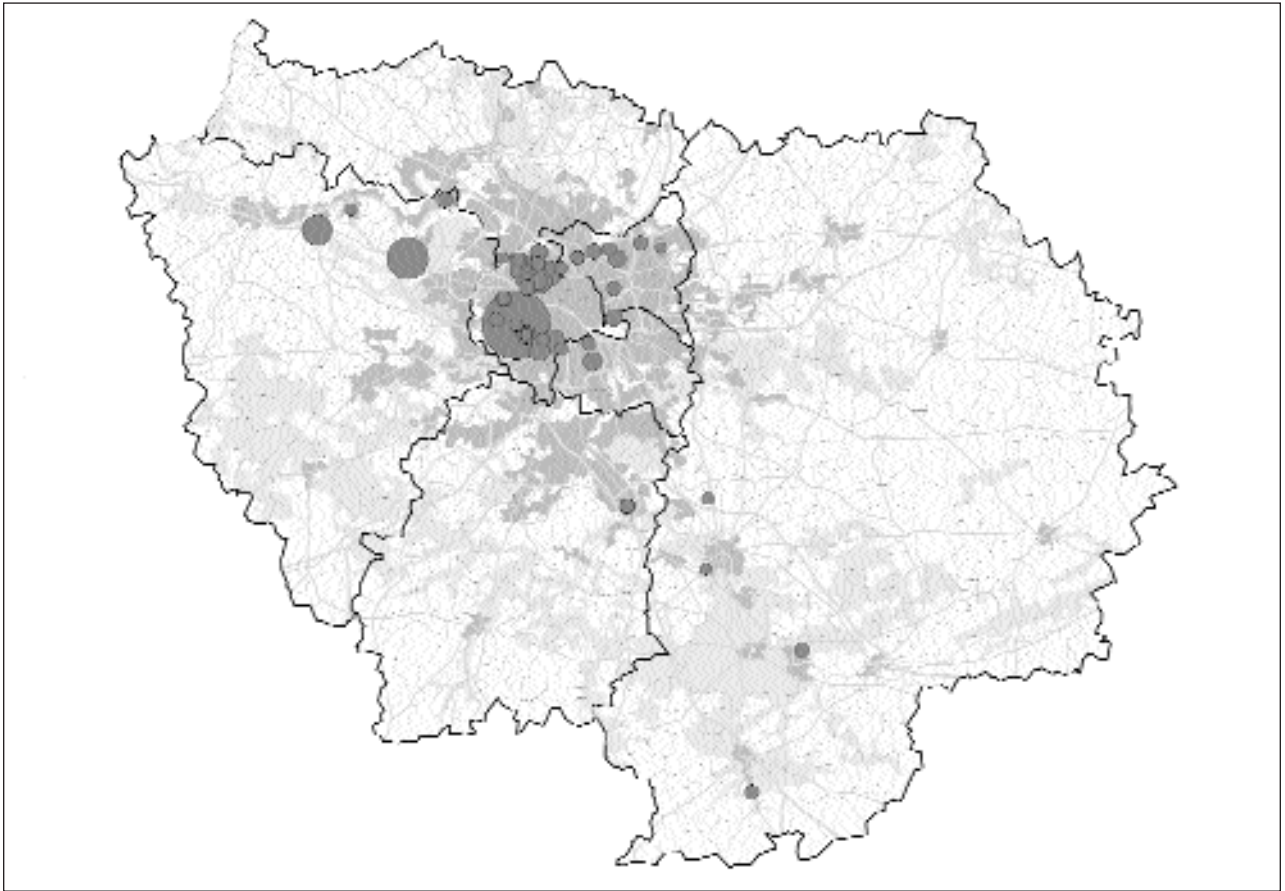
- en petite couronne, l'industrie des biens intermédiaires est bien représentée dans les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis (environ 41 % de leurs sièges relèvent de ce secteur contre 28 % en moyenne en Ile-de-France) ; dans le Val-de-Marne, cette proportion est moins élevée (35 %) ; cette forte implantation est plus particulièrement le fait des activités de la métallurgie et de la transformation des métaux, mais la chimie, le caoutchouc et les plastiques sont aussi beaucoup implantés dans les Hauts-de-Seine où l'on trouve une proportion deux fois plus importante de sièges de ce secteur que dans le reste de l'Ile-de-France ;

- en grande couronne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise se caractérisent par une proportion importante de sièges dans l'industrie des biens d'équipement (plus d'un siège sur

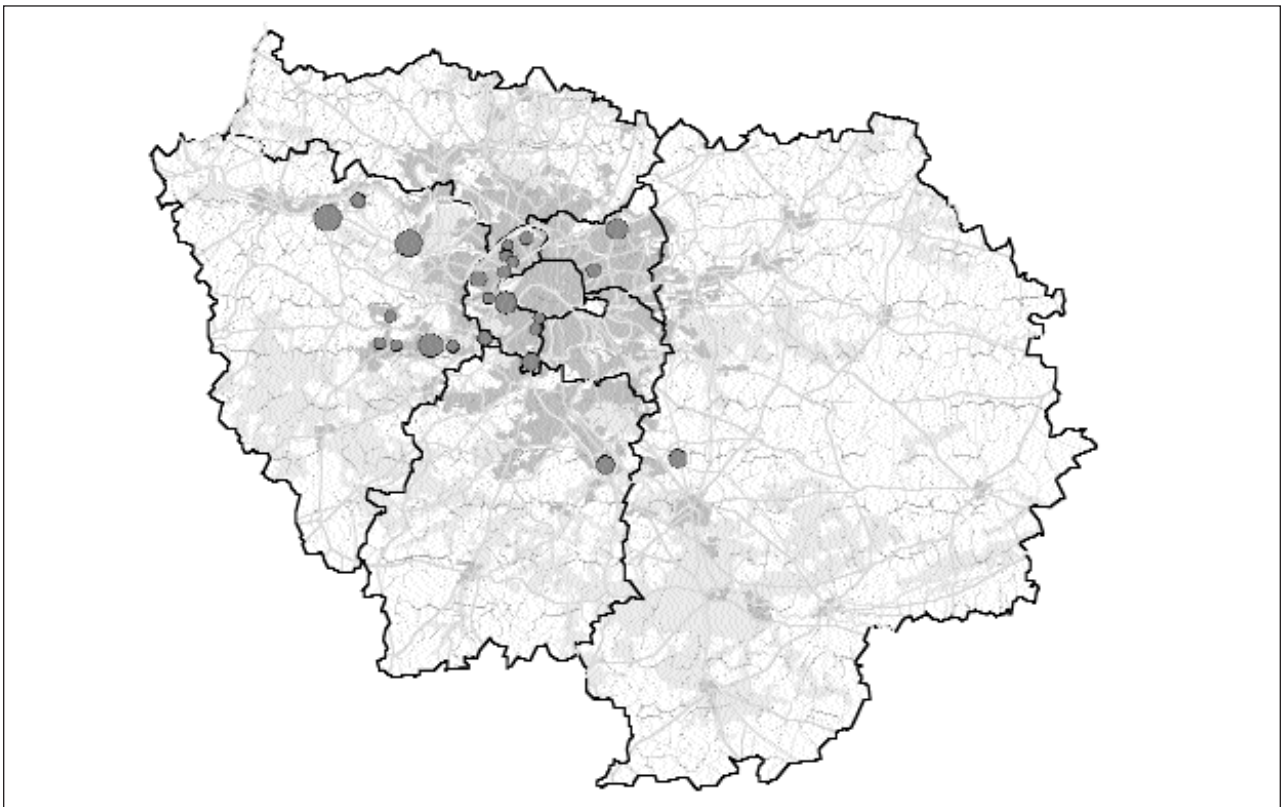
TABLEAU I
L'industrie en Ile-de-France au 31/12/1998

	Ile-de-France (salariés)	Poids dans l'industrie franciliennes en termes de salariés (%)	France (salariés)	Poids IDF/France par secteur en termes de salariés (%)	en termes de VA (%)
Total industrie	653 406	100	4 059 556	16	21
dont :					
Edition, imprimerie, reproduction	84 415	13	215 080	39	52
Industrie automobile	61 057	9	285 696	21	26
Ind. équipements électriques, électroniques	59 810	9	223 767	27	35
Industrie des équipements mécaniques	49 281	8	423 517	12	15
Pharmacie, parfumerie et entretien	49 183	8	149 789	33	39
Industries agricoles et alimentaires	48 944	7	536 378	9	12
Eau, gaz, électricité	47 041	7	203 019	23	28
Métallurgie et transformation des métaux	46 304	7	444 454	10	12
Const. navale, aéronautique et ferroviaire	39 063	6	155 176	25	31
Habillement, cuir	36 388	6	161 409	23	32
Chimie, caoutchouc, plastiques	32 559	5	351 008	9	12
Conseils et assistance	475 198		1 042 060	46	51
Services opérationnels	237 221		893 452	27	32

Source : Insee, estimations d'emplois



Les très grands établissements industriels (+ 1500 salariés) en 1961.



Les très grands établissements industriels (+ 1500 salariés) en 1998.

quatre dans ces départements relève de ce secteur contre 15 % en moyenne en Ile-de-France) ; l'industrie des équipements mécaniques y est la mieux représentée (entre 12 % et 17 % des sièges de ces départements appartiennent à ce secteur contre 8 % en moyenne en Ile-de-France) ; les Yvelines et l'Essonne bénéficient en outre de la présence importante de sièges des industries des équipements électriques et électroniques ; la Seine-et-Marne se distingue des autres départements de la grande couronne par une proportion importante de sièges des industries agricoles et alimentaires (environ un siège sur cinq relève de ce secteur contre un siège sur dix en moyenne en Ile-de-France).

L'Ile-de-France a perdu la moitié de ses emplois industriels

Si, aujourd'hui, 1 Francilien sur 7 travaille dans l'industrie, ils étaient 1 sur 4 au début des années 80. Ceci est le résultat, bien évidemment, du développement des activités tertiaires, mais aussi d'une très forte diminution des emplois industriels dans la région. Au cours des 25 dernières années (1975-1998), l'Ile-de-France a perdu la moitié de ses emplois industriels. Sur les 1 200 000 emplois industriels que comptaient la région en 1975, 650 000 ont été détruits ou délocalisés, à raison de 20 à 25 000 par an en moyenne. Cette désindustrialisation, ajoutée à l'extension du secteur des services, fait de la région une des moins industrialisées de France avec la PACA, le Languedoc-Roussillon et la Corse : l'industrie n'y pèse plus que pour 14 % des emplois. A l'opposé, l'industrie pèse pour 25 % des emplois en Rhône-Alpes, 28 % en Alsace, 33 % en Franche-Comté.

Cette baisse a concerné quasiment tous les secteurs industriels, y compris les secteurs de pointe. Son ampleur varie toutefois selon la position concurrentielle des secteurs et l'évolution de leurs débouchés. Parmi ceux d'importance pour la région, les secteurs où la régression des effectifs a été forte, citons ceux de l'automobile et de l'armement.

TABLEAU II
L'évolution de l'emploi en Ile-de-France entre 1974 et 1997
(Taux de variation annuels moyens en %)

	1974-1982	1982-1988	1989-1997	1974-1997
Ile-de-France				
Industrie, construction	- 2,1	- 1,5	- 4,1	- 3,3
Tertiaire	+ 1,8	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,9
Province				
Industrie, construction	- 1,3	- 1,5	- 1,7	- 1,8
Tertiaire	+ 2,7	+ 1,4	+ 1,8	+ 3,0

Source : Insee, estimations d'emplois

Le secteur automobile est en effet, depuis les années 80, en pleine réorganisation. Dans un contexte de concurrence internationale forte, les constructeurs rationalisent leur production et cherchent à augmenter la productivité, en réduisant notamment le nombre de sous-traitants, et à diminuer les prix de revient. Entre 1989 et 1998, ce secteur a perdu en Ile-de-France plus de 18 000 salariés, soit une chute de 23 %. Cette évolution pèse beaucoup sur le mouvement général des emplois en Ile-de-France. L'automobile était, en 1997, le deuxième employeur industriel de la région, elle n'accueille désormais plus que 21 % des emplois nationaux du secteur.

L'Ile-de-France est la première région française pour les industries liées à l'armement et elle regroupe une grande partie de la recherche et des activités de haute technologie. Au 1^{er} janvier 1995, la région comptabilisait environ 900 établissements et plus de 110 000 employés, soit plus du tiers des effectifs de l'industrie nationale de défense. Les grands groupes sont particulièrement bien représentés. Au niveau géographique, l'ossature des activités industrielles franciliennes forme un vaste croissant en forme de « S » partant du nord des Hauts-de-Seine et glissant jusqu'aux limites du Val-de-Marne, avant de s'orienter vers Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Robinson pour atteindre Vélizy. Ce réseau est structuré par les établissements des grandes firmes (Thomson, Matra, Aérospatiale, Dassault, Snecma, etc.). Compte tenu du poids des grands groupes, près de 70 % des emplois directs sont regroupés

Sur les 1 200 000 emplois industriels que comptaient la région en 1975, 650 000 ont été détruits ou délocalisés, à raison de 20 à 25 000 par an en moyenne

dans trois départements, les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'Essonne. Paris reste le centre de décisions, les PME sous-traitantes se regroupant en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne, le Val-d'Oise mêlant, quant à lui, hautes technologies et activités traditionnelles. La baisse des activités militaires est ressentie depuis plusieurs années et le début de la « crise » est bien antérieur à 1990. Toutefois, jusqu'à cette date, la croissance des activités, notamment aéronautiques et spatiales, a pu compenser un temps la dégradation des marchés militaires. La chute des commandes civiles a, depuis, aggravé la situation. La restructuration des activités françaises de défense et son impact sur les industries liées à l'armement constituent ainsi des facteurs majeurs de déséquilibres généraux de l'agglomération francilienne. Avec un emploi industriel indirect pour deux emplois directs, on peut évaluer à environ 30 000 dans les Hauts-de-Seine, 23 500 dans les Yvelines et 16 000 dans l'Essonne, les emplois directs et indirects concernés par les opérations de restructuration des industries de défense dans ces trois zones.

Une désindustrialisation plus forte qu'en province

La désindustrialisation de la région ayant été beaucoup plus rapide que celle de la moyenne des autres régions, et bien que l'Ile-de-France reste largement en tête de par son volume d'emplois industriels, elle ne représente plus que 16 % de l'industrie française contre

19 % en 1989 et plus de 20 % en 1980. Sur les seules 10 dernières années (1989-1998), l'industrie francilienne a encore perdu près de 240 000 emplois, soit une baisse sur la période de 27 % contre 13 % pour le reste de la France métropolitaine.

Cette désindustrialisation s'explique, bien entendu, par le déclin de l'industrie traditionnelle, amorcé avant même le choc pétrolier et qui s'est accéléré depuis. Mais la tertiarisation rapide de notre économie tient aussi pour partie à l'externalisation, voire à la filialisation d'activités tertiaires des entreprises industrielles.

Ainsi s'explique le formidable essor des services aux entreprises, en particulier des secteurs «conseils et assistance» qui inclut les activités de services informatiques, les entreprises de nettoyage et de gardiennage. Ces activités, autrefois internalisées, étaient donc comptabilisées dans l'industrie. Elles sont aujourd'hui dans le secteur tertiaire. Ce simple phénomène lié à l'organisation de la production explique mécaniquement une baisse des emplois industriels, alors même que les activités ne sont pas touchées.

Le recours à l'intérim concourt aussi artificiellement à la désindustrialisation apparente de l'économie. En effet, pour des raisons d'ordre comptable, l'intérim est recensé en services opérationnels. Plus l'industrie fait appel à l'intérim et plus le rapport industrie / tertiaire se déplace en faveur du tertiaire. Or si la région francilienne est traditionnellement une région qui utilise peu le travail intérimaire, on a pu constater ces dernières années que le taux de recours à l'intérim s'est accru plus rapidement en Ile-de-France que dans les autres régions françaises, accentuant ainsi, de façon apparente, la tertiarisation de l'économie de la région.

Le déclin des industries traditionnelles ...

Cette désindustrialisation s'est accompagnée d'une recomposition, mais aussi d'une relocalisation des activités sur le territoire régional, façonnant un nouveau paysage économique et enterant l'image de l'usine traditionnelle

(voir les cartes ci-avant sur la localisation des très grands établissements industriels en 1961 et en 1998).

Le paysage industriel de la région était composé à la fois de gros sites de production (industrie automobile, aéronautique, biens d'équipement) et d'un tissu très dense de PMI aux activités variées et traditionnelles (métallurgie, imprimerie, fonderie...). Schématiquement, les principales zones industrielles étaient centrées sur Paris (PMI traditionnelle, imprimerie, textile) et la très proche banlieue : la boucle nord de la Seine (gros sites de biens d'équipement, biens intermédiaires...), la Seine-Saint-Denis et Seine amont (PMI traditionnelles), la Seine aval (cette dernière plus spécialisée dans l'industrie automobile) et le croissant sud de Paris, depuis Boulogne Billancourt (Renault) jusqu'à Antony (Rhône-Poulenc) en passant par Clamart, Montrouge, Bagneux, Fontenay (Schlumberger, Thomson...).

... s'accompagne d'un desserrement territorial

Toutes ces zones ont été particulièrement touchées, à la fois par le déclin des activités industrielles, mais aussi par le besoin de desserrement lié à l'exiguïté et à la vétusté des anciens locaux.

Le déclin des activités traditionnelles industrielles laisse d'importantes friches industrielles dans tout le nord de Paris (boucle nord de la Seine et Seine-Saint-Denis) avec sa kyrielle de difficultés liées, en particulier, au chômage.

Cette zone constitue une des préoccupations majeures pour l'aménagement de la région. Elle concentre une part importante des crédits de la politique de la ville et retient l'attention de l'Union européenne. Pour la première fois, et pour cette zone, l'Ile-de-France bénéficie d'aides apportées

par les fonds structures européens. Cette période s'est donc caractérisée par le déclin industriel du centre au profit de la périphérie. Paris reste le

deuxième département, derrière les Hauts-de-Seine, en terme de volume d'emplois, mais son activité industrielle ne représente plus que 8 % des emplois de la capitale.

Toutefois, contrairement à celui de la population, le desserrement industriel a été limité. L'attrait de Paris, internationalement très porteur, et la nécessité de disposer d'infrastructures logistiques ont limité ses effets. Les activités ont, certes, quitté Paris, mais sont restées le plus proche possible de la capitale.

Faut-il également souligner que, bien souvent, ces relocalisations se sont réalisées à l'occasion d'opérations de restructurations d'entreprises sur fond de suppression d'emplois (Thomson) ?

Néanmoins, cette désindustrialisation de l'Ile-de-France apparaît de moindre importance par rapport à celle observée dans plusieurs autres régions-métropoles de l'Europe. Le poids de l'industrie dans l'emploi total s'est réduit d'environ 9 points entre 1975 et 1992 en Ile-de-France, contre 13 points en Lombardie, 12 points dans la région de Madrid ou 10 points dans le sud-est anglais. Seules trois régions, celles de Bruxelles, Rome et Francfort, connaissent une diminution du poids de l'industrie plus faible qu'en Ile-de-France.

Des territoires et des secteurs industriels qui émergent ou résistent au déclin

Les secteurs industriels qui ne connaissent pas un affaiblissement de leur position en terme d'emploi sont rares. La fabrication de composants électriques et électroniques en fait partie. Elle a enregistré, entre 1993 et 1996, une forte expansion de ses effectifs.

La désindustrialisation du centre, en particulier, a permis l'émergence de nouvelles zones industrielles. Le secteur de la Défense est devenu le premier pôle employeur de la région et poursuit sa croissance sur un rythme

Le recours à l'intérim concourt artificiellement à la désindustrialisation apparente de l'économie

La désindustrialisation du centre, en particulier, a permis l'émergence de nouvelles zones industrielles

très élevé, entraînant dans son dynamisme des communes limitrophes comme Neuilly et Nanterre. De nombreux sièges sociaux de grandes entreprises industrielles s'y sont implantées en quittant Paris (Rhône-Poulenc).

Le croissant Boulogne / Velizy / Guyancourt / Saint-Quentin-en-Yvelines a connu, ces dernières années, un très fort développement, en particulier d'activités industrielles liées aux nouvelles technologies.

Il s'agit là d'un exemple d'une zone autrefois très liée à la défense nationale - donc très touchée par la crise qu'ont connue ces activités - qui a réussi sa reconversion. La zone de Velizy représente, à elle seule, une exception tout à fait intéressante, caractérisée par le plus fort développement de son potentiel industriel, indépendamment de tout effet de délocalisation de sièges, dont a bénéficié, par exemple, la Défense. Se sont installées sur la zone de Vélizy une multitude de nouvelles entreprises dans

de nouvelles activités, et ce, alors même que la zone n'est desservie par aucun mode de transport en commun.

Le plateau de Saclay / Palaiseau est aujourd'hui reconnu comme un des plus grands centres mondiaux de recherche. Les synergies créées ou à créer entre recherche fondamentale (Ecole polytechnique, Faculté d'Orsay, OEA...) et l'industrie commencent à porter leurs fruits et laissent entrevoir des perspectives très intéressantes pour le développement industriel de la région. L'implantation de centres de recherche de grands groupes industriels (Danone, Peugeot, Motorola) devraient accélérer cette dynamique.

Enfin, le génopole d'Evry, spécialisé dans les biotechnologies, se développe à un rythme tout à fait satisfaisant. Autour de quelques centres de recherche, se sont implantés des entreprises et des laboratoires, liés à ces nouvelles activités. La ville de Paris qui souhaite s'associer au génopole d'Evry

met en place des incubateurs d'entreprises et étudie actuellement une modification de son POS pour accueillir ce type d'activités. Ce qui constituerait alors un des plus importants pôles de biotechnologies au monde. ●

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- *Géographie de l'emploi*, Iaurif-Préfecture de la région Ile-de-France-Insee, Etudes et développement, Contrats d'objectifs, septembre 2000.
- *L'industrie en Ile-de-France : les territoires*, tome II, Insee-Ccip-Crci-CCI de Versailles - Val-d'Oise - Yvelines - Ccie-Cci de Meaux - Cci de Melun - Drire, Janvier 1999.
- *L'industrie en Ile-de-France, tome I*, Insee - Ccip - Crci - Préfecture d'Ile-de-France - Drire, Mars 1997.
- *Géographie économique de la région parisienne*, Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, Préfecture d'Ile-de-France, Laboratoire STRATES, Université Paris I, novembre 1997.
- *Industries*, Atlas de France, Reclus, La Documentation française, Vol. 9, 1998.
- Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile-de-France : <http://www.drire-ile-de-france.fr>